

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES AUX PARTICULIERS

Au 1er janvier 2024



> EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2024 AUX PARTICULIERS

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont indiqués hors offre groupée de services (forfait) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros		
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès Internet)		
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil	2,34 €/mois Soit pour information, 28,08 €/an (hors coût opérateur téléphonique)		
Tenue de compte	4,80 €/trimestre Soit pour information, 19,20 €/an		
Fourniture d'une carte de débit, carte de paiement internationale : à débit immédiat : Carte Visa Classic à débit différé : Carte Visa Classic à débit immédiat et à autorisation quasi systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique ⁽¹⁾ à débit immédiat et à autorisation systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde systématique ⁽²⁾	46,70 €/an 46,70 €/an 45,80 €/an 45,80 €/an		
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,05 €/retrait (à partir du 4° retrait/mois)		
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : Assurance sur Compte formule individuelle ⁽³⁾	36,00 €/an		
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) : en agence par Internet	4,80 €/virement Gratuit		
Prélèvement frais par paiement d'un prélèvement SEPA frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	Gratuit Gratuit		
Commission d'intervention	8,00 €/opération avec un plafond de 80,00 €/mois		

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1er, III de l'arrêté du 5 septembre 2018. Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D. 312-1-1 A du Code Monétaire et Financier et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.



Glossaire

Pour les termes qui font l'objet de cette icône « . , vous pouvez vous référer aux glossaires des principaux termes utilisés dans le secteur financier sur le site du Comité Consultatif du Secteur Financier (https://www.ccsfin.fr/informations-pratiques/glossaires).



⁽¹⁾ La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

⁽²⁾ Carte uniquement commercialisée dans les offrés : Services Bancaires de Base, OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et Satellis Autonomie (offre à destination des majeurs protégés).

⁽³⁾ Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

SOMMAIRE

> Extrait standard des tarifs 2024	
aux particuliers	02
44. par 1.04.0.0	
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT	г
FT SILIVI DE VOTRE COMPTE	• □⇒
ET SUIVI DE VOTRE COMPTE > Ouverture, transformation, clôture	04
> Relevés de compte	
> Tenue de compte	
> Service en agence	
> Services bancaires de base	
> Les prestations de base	06
DANGUE	
BANQUE À DISTANCE	(
> Banque à distance	07
Dalique a distance	
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS	
DE PAIEMENT	
> Cartes (cotisation annuelle, hors offres	
groupées de services)	08
> Virements	11
> Prélèvements/TIP/SEPA	12
> Chèques	
> Autres services	13
> Offres retirées de la commercialisation	13
OFFRES GROUPÉES	
DE SERVICES	
> Les Formules	14
> Enjoy	
> Tarifications spécifiques agence Enjoy	18
> Offre Satellis	
> Offre Coloc'	
> OCF (Offre d'accompagnement de la Clie	
en situation de Fragilité financière)	
> Offres retirees de la commercialisation	20
IRRÉGULARITÉS	
ET INCIDENTS	-o
> Commission d'intervention	-0
> Opérations particulières	
> Incidents de paiement	<mark>24</mark>
> Plafonnements spécifiques	25

DÉCOUVERTS CRÉDIT ET GARANTIES	
> Découverts et autorisations de découvert	26
> Crédits à la consommation	<mark>27</mark>
> Crédits immobiliers	<mark>27</mark>
> Garanties et prestations diverses	<mark>28</mark>
,	
ÉPARGNE	700
ET PLACEMENTS FINANCIERS	
> Épargne bancaire	29
> Placements financiers > Gestion sous mandat	3U
> Parts sociales	32
7 Turto sociales	52
ASSURANCES	
ET PRÉVOYANCE	S
> Vous assurer ainsi que vos proches	33
> Assurer vos biens	33
> Vous protéger au quotidien	34
> Assurer votre épargne	
> Protéger vos moyens de paiements	
> Offres retirées de la commercialisation	34
AUTRES PRESTATIONS	(E)
ET SERVICES	27
> Frais de succession	35
> Autres prestations	35
OPÉRATIONS	
INTERNATIONALES	₩
> Option internationale	26
> Change manuel	
> Opérations par carte bancaire	
> Opérations par chèques	
> Virements non SEPA	37
> Offres retirées de la commercialisation	37
INFORMATIONS	رآح
UTILES	
> Pour rester en contact avec votre banque	
à tout moment	38
> Nos partenaires/mentions légales	38
> Informations complémentaires	39
PÉGOUPPE UN LITIGE	Λ
RÉSOUDRE UN LITIGE	╙
> Votre Caisse d'Epargne : votre interlocuteur privilégié	40
votre interlocuteur privilegie	

votre dernier recours en cas de litige40



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

> OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture/Clôture d'un compte de dépôt	Gratuit
Désolidarisation de compte joint	
• Service d'aide à la mobilité bancaire 🚨	Gratuit
- Liste de vos opérations récurrentes et automatiques sur les 13 derniers mois	Gratuit



À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Epargne facilite vos démarches :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Epargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Epargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements validés et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

> RELEVÉ DE COMPTE

Selon périodicité	Papier	Électronique ⁽¹⁾
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Quinzaine ou hebdomadaire	1,33 €	-

• Relevé annuel de frais 🖳Gratui

> TENUE DE COMPTE



À SAVOIR : Exonération de frais de tenue de compte pour les détenteurs

- des offres groupées de service,
- d'un compte de dépôt sans moyens de paiement.
- Frais de tenue et de gestion de compte de dépôt inactif30,00 €/an dans la limite du solde créditeur du compte (2)





Compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement

> SERVICE EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT

- Retrait d'espèces avec une carte à usage unique

AUTRES SERVICES



IBAN-BIC

L'IBAN (International Bank Account Number) et le BIC (Bank Identifier Code) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

- Frais de location de coffre-fort (selon contenance)
- Caution bancaire

 - Caution bancaire : Commission annuelle.... de 1 % à 3 % du montant de la caution, minimum 19,10 €

SERVICES BANCAIRES DE BASE⁽¹⁾ Gratuit

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte.
- Un changement d'adresse par an.
- La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire
- La domiciliation de virements bancaires.
- La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte.
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires.
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA(2), ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance.
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.).
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte.
- La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne.
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.
- La réalisation des opérations de caisse.

(dans la limite d'un plafond mensuel de 20,00 €)

→ LES PRESTATIONS DE BASE⁽³⁾

• L'ouverture et la clôture du compte	Gratuit
Un changement d'adresse par an	Gratuit
• La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire	Gratuit
• La domiciliation de virements bancaires	Gratuit
• La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte	Gratuit
• La tenue du compte	
• L'encaissement de chèques et de virements bancaires	Tarifs standards(4)
 Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé 	
aux guichets ou à distance	. Tarifs standards(4)
• L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe,	
téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽⁵⁾	Gratuit
• Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux distributeurs automatique	ıes
de la banque	Tarifs standards(4)
• La fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématic permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'es	que)
dans l'Union européenne	Tarifs standards(4)



BANQUE **A DISTANCE**



Direct Ecureuil	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet ⁽¹⁾ , téléphone fixe ⁽²⁾ , téléphone mobile, S	
• e-Documents	
Service mettant à disposition vos documents relatifs à vos produits bancaires au format nu de manière sécurisée dans l'espace de banque à distance.	merique
Secur'Pass	Gratuit
Dispositif d'authentification forte permettant d'accéder aux comptes en ligne et de réalise	
des opérations bancaires de façon sécurisée.	
Agrégation de comptes	Gratuit
Service d'informations consolidées concernant un ou plusieurs comptes ouvert(s) auprès	
d'une ou plusieurs autres banque(s), disponible sur l'espace de banque à distance du client	
• Service de sécurisation des opérations en ligne (SOL)	
(fonctionne avec une carte bancaire Caisse d'Epargne dont le client est titulaire).	0
- Adhésion au service SOL SMS ou SOL CAP - Lecteur CAP	
• Coffre-fort numérique ⁽³⁾	uratuit
Espace de stockage sécurisé pour déposer, recevoir et classer des documents personnels et/ou profes	ssionnels
- 5 Go	
Webprotexion	
Service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés.	
Moneypitch	
Service sécurisé disponible sur Internet ou à partir d'une application mobile, dédié à l'analy	
budgétaire et patrimoniale, incluant un service d'agrégation de comptes, des indicateurs et	t alertes
patrimoniales réservé à la clientèle Banque Privée. • AlertEcureuil - Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte pa	or CN/C
- Formule individuelle 12/25 ans 1-50%2,34 €/mois soit pour information, 28,	ai oivio N8 <i>∉l</i> an
- Formule famille	2 €/an ⁽³⁾
• Réédition de tableau d'amortissement (hors demande de remboursement anticipé effectif)	
Pilotage de la carte bancaire depuis l'espace de banque à distance (4)(5) • Consultation du code confidentiel et données de la carte (6)	
• Augmentation temporaire des plafonds de paiement et retrait (3 fois/an maximum) ⁽⁶⁾	Gratuit
Verrouillage/déverrouillage temporaire de la carte	Gratuit
Opposition en ligne de la carte en cas de vol, perte, opération frauduleuse Décartination (activation des acions attachée) distances	
 Désactivation/activation des paiements à distance Désactivation/activation des paiements et retraits à l'étranger 	
Des fonctionnalités digitales pour accompagner son enfant mineur détenteur d'un	
Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique dans la gestion de son budget	
 Modification permanente (à la hausse ou à la baisse) des plafonds de paiement et de retrai 	
de la carte bancaire de l'enfant mineur	Gratuit
• Désactivation/activation des retraits d'espèces de la carte bancaire de l'enfant mineur	Gratuit

⁽¹⁾ Hors coût de votre fournisseur d'accès.
(2) Appel non surtaxé à partir d'un poste fixe, hors surcoût selon opérateur.
(3) Hors coût opérateur téléphonique. Service non commercialisé auprès des mineurs.
(4) Sous réserve d'éligibilité et/ou d'enrôlement à Sécur Pass.
(5) Sous réserve d'être abonné au service de banque à distance de votre banque.

⁽⁶⁾ Fonctionnalité uniquement disponible sur nos applications mobiles.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



> CARTES (COTISATION ANNUELLE, HORS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)



Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Toutefois, par exception, certaines opérations de paiement pourront être réalisées sans contrôle du solde (par exemple : péages d'autoroutes ou de certains parkings...). Cette carte est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Cette carte est uniquement commercialisée dans le cadre de Services Bancaires : Services Bancaires de Base, OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et majeurs protégés.

COTISATION CARTF

Cartes de retrait

- Carte Nomade......Gratuit



Cartes de paiement

Cartes (tarif annuel) 16/25 ans -50 %	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier	Visa Classic	Visa Classic à contrôle de solde systématique ⁽¹⁾	Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique ⁽²⁾
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)			140,10 €	46,70 €		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	323,60 €	201,60 €	140,10 €	46,70€		
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation quasi-systématique)						45,80 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat à autorisation systématique)					45,80 €	

Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)(3)

Cartes (tarif annuel) 18/25 ans -50 %	Visa Platinum Izicarte	Visa Premier Izicarte	Visa Classic Izicarte
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit immédiat	-	140,10€	46,70 €
Fourniture d'une carte de paiement internationale à débit différé	201,60€	140,10 €	46,70 €



En payant avec une carte Visa Izicarte ou Visa Infinite, vous pouvez bénéficier en cas de panne d'une extension de garantie constructeur supplémentaire sur vos appareils.

PAIEMENT PAR CARTE

⁽³⁾ Sous réserve d'acceptation du crédit renouvelable par BPČE Financement et après expiration du délai légal de rétractation. Carte permettant de payer soit au comptant comme une carte de paiement classique, soit à crédit par l'utilisation du crédit renouvelable associé. Carte non commercialisée auprès des mineurs.



⁽¹⁾ Carte uniquement commercialisée dans les offres : Services Bancaires de Base, OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière) et Satellis Autonomie (offre à destination des majeurs protégés).

⁽²⁾ La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

RETRAIT D'ESPÈCES

Retrait d'espèce en euros

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne.......Gratuit
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Cartes	Visa Infinite, Visa Platinum ou Visa Platinum Izicarte	Visa Premier ou Visa Premier Izicarte	Visa Classic ou Visa Classic Izicarte	Visa Classic à Contrôle de solde quasi- systématique ou systématique
Jusqu'à 3 retraits dans le mois		Gratuit	Gratuit	Gratuit
À partir du 4e retrait dans le mois		1,05 €/retrait	1,05 €/retrait	1,05 €/retrait
Retraits illimités dans le mois	Gratuit			

SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

LES AUTRES SERVICES CARTE

Services de paiements électroniques

Service E-Carte bleue (paiement sécurisé sur internet)	12,75 €/an
• S-money ⁽¹⁾	Gratuit
Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne	
Services liés à la carte bancaire	
Réédition/réactivation du code confidentiel de la carte	11,90 €
Refabrication de la carte avant échéance	14,35 €
Modification du plafond de retraits et de paiements de la carte en agence	Gratuit





ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA

Frais par virement vers un compte Caisse d'Epargne

	Au guichet de l'agence (ou par téléphone)	Via l'espace client (internet ou application mobile)
Virement occasionnel	Gratuit	Gratuit
Virement permanent	Gratuit	Gratuit
Virement instantané occasionnel jusqu'à 300 €	1,05 €	Gratuit
Virement instantané occasionnel au-delà de 300 € et jusqu'à 1 500 €	1,05 €	1,05€
Virement instantané occasionnel au-delà de 1 500 € et jusqu'à 15 000 €	3,20 €	3,20 €
Virement instantané occasionnel au-delà de 15 000 €	10,65€	10,65€

Frais par virement vers un autre établissement bancaire

	Au guichet de l'agence (ou par téléphone)	Via l'espace client (internet ou application mobile)
Virement occasionnel	4,80 €	Gratuit
Virement permanent	1,50 €	Gratuit
Virement instantané occasionnel jusqu'à 300 €	4,80 € + 1,05 €	Gratuit
Virement instantané occasionnel au-delà de 300 € et jusqu'à 1 500 €	4,80 € + 1,05 €	1,05€
Virement instantané occasionnel au-delà de 1 500 € et jusqu'à 15 000 €	4,80 € + 3,20 €	3,20 €
Virement instantané occasionnel au-delà de 15 000 €	4,80 € + 10,65 €	10,65 €

Autres opérations



> PRÉLÈVEMENTS/TIP/SEPA(1)

• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (y compris modification	
du compte de prélèvement des échéances de crédit)	Gratuit
• Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements	
Frais de révocation d'un mandat de prélèvement SEPA	
Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA	

En agence

Sur internet

Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (créanciers non autorisés)

Gratuit

Gratuit



ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

ÉMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'EPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

Ouverture du service d'émission de prélèvement	Gratuit
Création, modification et gestion du mandat	
Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement	
• Émission d'un prélèvement SEPA	Gratuit
Poisment d'un TIDCEDA	Cuntuit

> CHÈQUES

Mise à disposition de chéquier à l'agence	Gratuit
Remise de chèque(s)	
Remise de chèque(s) compensable en France : date de valeur = $J + 1$ ouvré ⁽²⁾	
(J : date de comptabilisation). Soumis à délai d'encaissement ou d'indisponibilité (voir cond	ditions
générales de la convention de compte de dépôt)	

- Remise de chèque(s) sur compte d'épargne : soumis à délai d'encaissement ou d'indisponibilité (voir conditions générales des comptes d'épargne)
- Émission d'un chèque de banque en agence sur compte de dépôt ou livret (hors livret A).....13,80 €

- Frais d'envoi de chéquier à domicile





La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Epargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparait sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Epargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, conformément aux conditions générales de la convention de compte de dépôt.

OPPOSITIONS SUR CHÈQUE

- > AUTRES SERVICES



> OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION

- Choix du visuel visuel de collection permanente (arrêt du service en juin 2021)
- Choix du visuel visuel personnel



OFFRES GROUPÉESDE SERVICES



> LES FORMULES



La Formule Famille, une cotisation mensuelle unique et avantageuse pour tous les comptes de la famille. Chaque membre possède son propre compte et sa propre carte bancaire⁽¹⁾.

Ces offres sont composées des services suivants :

FORMULE INITIAL (COTISATION MENSUELLE)

Cartes bancaires disponibles⁽²⁾

Autres services inclus dans

l'offre





 Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile. SMS. etc.): Direct Ecureuil

- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil
- Un chéquier⁽⁶⁾
- Les services Eparfix et Eparplus
- L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne
- Tenue de compte
- Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé)
- Autorisation de découvert⁽⁷⁾

Formule Famille ⁽¹⁾	13,55 €/mois
Formule individuelle ⁽⁸⁾	7,30 €/mois
Formule individuelle Jeunes (18/28 ans)	75% de réduction soit 1,82 €/mois ⁽⁹⁾
Formule individuelle Jeunes Mineurs (12/17 ans)	1,00 €/mois
Professionnels ⁽¹⁰⁾	50 % de réduction

- (1) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée à leur âge.
- (2) Parmi les cartes disponibles : Si formule individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
- (3) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.
- (4) Les Cartes Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.
- (5) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
- (6) À l'excention des clients mineurs
- (7) Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Banque et sous réserve de son acceptation.
- (8) Si fourniture d'une 2^e carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
- (10) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, dirigeants d'entreprise, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un Forfait Labellis, d'un Forfait Libre Convergence ou d'un forfait Vitilis.



FORMULE CONFORT (COTISATION MENSUELLE)

Cartes bancaires disponibles(1)





ou Visa Classic



ou Visa Premier

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.): Direct Ecureuil
- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS: AlertEcureuil
- Un chéquier⁽⁵⁾
- Les services Eparfix et Eparplus

par la Caisse d'Epargne

Autres services inclus dans l'offre

- L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées
- Tenue de compte
- Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé)
- Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 500 € de découvert autorisé (6)
- Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/ vol d'espèces, perte et vol des papiers officiels et vol des clés)(7)

Formule Famille ⁽⁸⁾	14,90 €/mois		20,20 €/mois
Formule individuelle ⁽⁹⁾	9,55 €/mois		14,90 €/mois
Formule individuelle Jeunes (18/28 ans)	75% de réduction soit 2,38 €/mois ⁽¹⁰⁾		75% de réduction soit 3,72 €/mois ⁽¹⁰⁾
Formule individuelle Jeunes Mineurs (12/17 ans)	75% de réduction soit 2,38 €/mois ⁽¹⁰⁾		-
Professionnels ⁽¹¹⁾	50 % de réduction		

⁽¹¹⁾ Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, dirigeants d'entreprise, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un Forfait Labellis, d'un Forfait Libre Convergence ou d'un forfait Vitilis.



⁽¹⁾ Parmi les cartes disponibles : Si formule individuelle, une carte bancaire. Si formule Famille, une carte bancaire par compte et/ou 2 cartes bancaires pour un compte joint avec au maximum 4 cartes bancaires. Au maximum 2 cartes Visa Premier inclus. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

⁽²⁾ La carte Visa Classic à contrôle de solde à autorisation quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.

⁽³⁾ Les Cartes Visa Classic et Visa Premier ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

⁽⁴⁾ Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

⁽⁵⁾ À l'exception des clients mineurs

⁽⁶⁾ Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Banque et sous réserve de son acceptation.

⁽⁷⁾ Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

⁽⁸⁾ Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Familles monogarentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée à leur âge. Pour toute carte bancaire Visa Premier au-delà de 2, facturation mensuelle = 50 % du prix unitaire facturé.

⁽⁹⁾ Si fourniture d'une 2º carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

⁽¹⁰⁾ Réduction du prix sur la cotisation standard ; Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles. La plus avantageuse s'appliquera automatiquement

FORMULE OPTIMAL (COTISATION MENSUELLE)

Cartes **bancaires** disponibles(1)











- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.): Direct Ecureuil
- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil
- Un chéquier⁽⁵⁾
- Les services Eparfix et Eparplus

Autres services inclus dans l'offre

- L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne
- Tenue de compte
- Le service Option Internationale Formule 3 Séjour +
- Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 1 000 € de découvert autorisé(6)
- Des virements SEPA instantanés (Instant Payment), sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé
- Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus
- Assurance sur compte (protection en cas de Perte/vol des moyens de paiements/vol des espèces, perte et vol des papiers officiels et vol des clés)(7)

Formule Famille ⁽⁸⁾	28,65 €/mois		36,10 €/mois	46,70 €/mois
Formule individuelle ⁽⁹⁾		21,25 €/mois		37,15 €/mois
Formule individuelle Jeunes (18/28 ans)	50% de ré	eduction soit 10,62 €/mois ⁽¹⁰⁾	50% de réduction soit 13,27 €/ mois ⁽¹⁰⁾	50% de réduction soit 18,57 €/ mois ⁽¹⁰⁾
Formule individuelle Jeunes Mineurs (12/17 ans)	50% de réduction soit 10,62 €/ mois ⁽¹⁰⁾	-	-	
Professionnels(11)	50 % de réduction			

- (1) Parmi les cartes disponibles : Si formule individuelle, une carte bancaire. Si formule Famille, une carte bancaire par compte et/ou 2 cartes bancaires pour un compte joint avec au maximum 4 cartes bancaires. Au maximum 2 cartes Visa Infinite ou 2 cartes Visa Platinum ou 2 cartes Visa Premier inclus. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
- (2) La carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans.
- (3) Cartes bancaires non commercialisées auprès des mineurs.
- (4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
- (5) À l'exception des clients mineurs.
- (6) Clients majeurs uniquement et après étude de votre dossier par la Banque et sous réserve de son acceptation.
- (7) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.
- (8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carté adaptée à leur âge. Si la formule Famille contient déjà 2 cartes Visa (hors Visa Classic), toute carte bancaire supplémentaire hors Visa Classic sera facturée mensuellement 50 % du prix unitaire facturé.
- (9) Si fourniture d'une 2° carte au choix d'un niveau équivalent ou inférieur : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.
- (10) Réduction du prix sur la cotisation standard ; Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles. La plus avantageuse s'appliquera automatiquement.
- (11) Entrepreneurs individuels, professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs, dirigeants d'entreprise, âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un Forfait Labellis, d'un Forfait Libre Convergence ou d'un forfait Vitilis.



> ENJOY

L'offre ENJOY est une offre groupée de services réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel. L'offre ENJOY comprend les produits et services suivants :

Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique La tenue de compte Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation quasi-systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique⁽¹⁾ Un chéquier (sur demande) L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.): Direct Ecureuil Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne) Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne, 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement international) L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass 2,00 €/mois soit 24,00 €/an Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil formule individuelle Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne) Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur Internet Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic : l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne, la réédition/réactivation du code confidentiel, • les frais d'opposition (blocage) de la carte, la re-fabrication de la carte avant échéance. • les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte,



l'augmentation temporaire des plafonds de la carte - sous réserve de commercialisation).

> TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES AGENCE ENJOY

La réalisation de ces opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller. Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tenue	ah c	com	nto	(1)
IGIIU	, uc	CUIII	hre.	

• Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN	€
------------------------------------	---

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Émission de virements SEPA(1)

Frais par virement vers une autre banque

- Frais par virement occasionnel vers une autre banque
 5,35 €
 Autres opérations

Prélèvements SEPA/TIPSEPA(1)

Émission de prélèvement pour alimenter un compte Caisse d'Epargne à partir d'un compte détenu dans un autre établissement

> OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services⁽²⁾ réservée aux personnes majeures protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (Assurance Moyens de paiement⁽³⁾), le Service Opposition⁽³⁾, Satellis Assurance⁽³⁾, un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique).

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie	
Carte Equilibra interbancaire ou carte Nomea - Carte Equilibra sans code	3,33 €/mois soit 39,96 €/an
Carte Visa Electron Sensea (cette carte est retirée de la commercialisation)	3,33 €/mois soit 39,96 €/an
Carte Visa Classic à contrôle de solde systématique	3,33 €/mois soit 39,96 €/an

SATELLIS AUTONOMIE GESTION

Satellis Autonomie Gestion est une offre groupée de services⁽²⁾ réservée aux personnes majeures protégées et leurs représentants légaux comprenant : un compte de dépôt mis à disposition du protégé, un compte chèque de gestion réservé au gérant, incluant la tenue des comptes et le relevé de comptes, cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (Assurance Moyens de paiement⁽³⁾), le Service Opposition⁽³⁾, Satellis Assurance⁽³⁾, un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique).

Cotisation à une offre groupée de services Satellis Autonomie	
Carte Equilibra interbancaire ou carte Nomea - Carte Equilibra sans code	4,37 €/mois soit 52,44 €/an
Carte Visa Electron Sensea (cette carte est retirée de la commercialisation)	4,37 €/mois soit 52,44 €/an
Carte Visa Classic à contrôle de solde systématique	4,37 €/mois soit 52,44 €/an



➤ OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée⁽¹⁾ d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique).

Cotisation à une offre groupée de services Coloc	
Sans Carte de paiement Gratuit	
Visa Electron Sensea (cette carte n'est plus commercialisée)	1,00 €/carte/mois
Carte Visa Classic à Contrôle de solde quasi systématique	1,00 €/carte/mois

> OCF (OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)(2)
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte
- Quatre émissions de virements mensuels SEPA(3) dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité
- Deux chèques de banque par mois
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS sur le niveau du solde du compte
- La fourniture de relevés d'identités bancaires
- Un changement d'adresse une fois par an

- Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (5)
 - Si montant de l'opération inférieur à 20,00 € Montant de l'opération plafonné à 6,00 €



1,00 €/mois

soit 12,00 €/an

⁽¹⁾ Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

⁽²⁾ En cas de compte joint, seule une autre carte de paiement à autorisation systématique peut être fournie au cotitulaire : 50 % du prix unitaire de la carte facturée en supplément.

⁽³⁾Hors virement SEPA instantané.

⁽⁴⁾ Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais de la la la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition.

⁽⁵⁾ Frais applicables aux prélèvements SEPA, TIPSEPA et télérèglements et aux prélèvements liés à une échéance de prêt.

⁽⁶⁾ Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

⁽⁷⁾ Plafond lié aux frais d'incident de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte.



OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION

SERVICES ESSENTIELS DU BOUOUET LIBERTÉ

Cotisation mensuelle à une offre groupée de service ⁽¹⁾	Visa Electron Sensea	Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique	ou Visa Izicarte Classic ⁽³⁾	ou Visa Izicarte Classic ⁽³⁾ à débit	ou Visa Izicarte ⁽³⁾	Visa Platinum ou Visa Izicarte ⁽³⁾ Platinum	Visa Infinite
Une carte au c	hoix						

Tari	f standard	10,30€	10,30€	10,30€	10,30€	15,80 €	21,55 €	31,85€
nne	12-17 ans	1,00€	1,00€	1,00€	-	-	-	-
f.	18-21 ans	- 75 %	- 75 %	- 75 %	- 75 %	- 75 %	- 75 %	- 75 %
Tari	22-25 ans	-50 %	-50 %	-50 %	-50 %	-50 %	-50 %	-50 %

Des services inclus dans le socle

Compte de dépôt (simple ou joint)

Tenue de compte

Relevé de compte numérique (ou papier)

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (assurance sur Compte formule Individuelle(5) ou formule Famille(5)(6)(7)(8))

Une autorisation de découvert(8)

Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Un service d'épargne automatique

Chéquier(8)

Un forfait de 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)(9)

Avantages couples et offres supplémentaires		
Votre 2º Bouquet Liberté (carte de même niveau ou de niveau inférieur) ou celui de votre conjoint :	50 % de réduction ⁽¹⁰⁾	
Cotisation à une offre perte ou vol des moyens de paiement (Assurance sur Compte Formule Famille) ⁽¹¹⁾	11,40 €/an soit 0,95 € de plus/mois	

- (1) La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).
- (2) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.
- (3) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.
- (4) La carte Visa Classic à débit différé n'est pas commercialisée auprès des mineurs.
- (5) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances.
- (6) Pour les offres Bouquet Liberté souscrites avec une Assurance sur Compte en formule Famille, une facturation complémentaire de 11,40 €/an soit 0,95 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.
- (7) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.
- (8) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Service non commercialisé auprès des mineurs.
- (9) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT. Cartes.
- (10) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.
- (11) Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.





SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels).

1 service	2 services	3 services
2,50 % de remise	5 % de remise	10 % de remise
sur le prix à l'unité	sur leur prix à l'unité	sur leur prix à l'unité

SERVICES « DU QUOTIDIEN »			
	Tarif mensuel à l'unité		
Retraits déplacés illimités par carte	1,27 €		
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 12 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 11/06/2017	1,27 €		
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	4,25 € 12/25 ans -50%		
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	17,00 € 12/25 ans -50%		
Opérations courantes illimitées ⁽¹⁾	2,75 €		
Exonération d'agios (franchise d'agios de 10,00 €/trimestre ⁽¹⁾)	1,59€		
Coffre-fort numérique ⁽¹⁾	1,27 € 18/25 ans Gratuit		
AlertEcureuil Formule Individuelle	2,34 € 12/25 ans -50%		
AlertEcureuil Formule Famille ⁽¹⁾	3,51 €		
e-Carte Bleue ⁽¹⁾	1,06 €		
SERVICES « ASSU	RANCES »(2)(3)		
	Tarif annuel ⁽⁴⁾		
Protection Juridique Ancienne Offre (commercialisée jusqu'au 24/03/2014) Ancienne Offre (commercialisée jusqu'au 20/11/2021)	Nous consulter Nous consulter		
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	Nous consulter		
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	Nous consulter		
Sécur'Média Famille - Formule 1	Nous consulter		
Sécur'Média Famille - Formule 2	Nous consulter		
Assurance sur Epargne	Dont 3,00 € de frais de gestion ⁽⁴⁾ 27,00 €		

⁽⁴⁾ La 1^{ave} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.



⁽¹⁾ Service non commercialisé auprès des mineurs.

⁽²⁾ Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.



SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

Cotisation ⁽¹⁾ à une offre groupée de services	Satellis Essentiel ⁽³⁾	Satellis Essentiel Plus ⁽³⁾	Satellis Intégral ⁽³⁾
Carte Visa Electron Sensea	10,30 €/mois	10,30 €/mois	
Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique	10,30 €/mois	10,30 €/mois	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽²⁾ à débit immédiat	10,30 €/mois	10,30 €/mois	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽²⁾ à débit différé	10,30 €/mois	10,30 €/mois	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽²⁾ à débit immédiat		10,30 €/mois	15,80 €/mois
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽²⁾ à débit différé		10,30 €/mois	15,80 €/mois
Carte Visa Infinite			31,85 €/mois

FUTEO ET SOLUTION 16/17

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo ⁽⁴⁾	Solution 16/17 ⁽⁴⁾
Carte Visa Electron Sensea		1,00 €/mois
Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique		1,00 €/mois
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic	1,00 €/mois	



^{(1) -50 %} pour les Jeunes de 18 à 25 ans. (2) Sous réserve de l'acceptation de BPCE Financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

⁽³⁾ L'offre Satellis Essentiel n'est plus commercialisée depuis le 02/04/2007. L'offre Satellis Essentiel Plus n'est plus commercialisée depuis le 01/03/2011. L'offre Satellis Intégral n'est plus commercialisée depuis le 01/03/2011.
(4) FUTEO et Satellis 16/17, tarifs des offres souscrites avant le 16/06/2014, date d'arrêt de commercialisation de ces offres.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



COMMISSION D'INTERVENTION 8,00 €/opération

8,00 €/opération dans la limite d'un plafond de 80 €/mois



Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).



À SAVOIR

Les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et les clients identifiés comme fragiles financièrement bénéficient d'un plafonnement mensuel des frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte (page 19 et 24). Les bénéficiaires des Services Bancaires de Base bénéficient d'un plafonnement mensuel des Commissions d'Intervention (page 06).

> OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par Saisies-attribution <a>Prais par Saisies conservatoires <a>Prais
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple12,00 €
- Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé, envoi recommandé......16,00 €



À SAVOIR

La lettre d'information pour compte débiteur non autorisé est adressée au(x) titulaire(s) d'un compte qui présente une situation débitrice irrégulière pour au moins l'une des raisons suivantes :

- le client ne dispose d'aucune autorisation de découvert,
- son autorisation de découvert est utilisée pendant plus de 30 jours consécutifs,
- le montant du solde débiteur dépasse l'autorisation de découvert accordée.

Le constat d'une telle situation déclenche, par titulaire, l'envoi d'un courrier d'information de la situation débitrice irrégulière de son compte lui demandant de la régulariser. Si le compte n'est pas redevenu créditeur, ou si le solde débiteur n'est pas revenu dans la limite autorisée, un second courrier d'information pourra lui être adressé dans un délai minimum d'au moins 10 jours suivant le premier envoi. Il peut y avoir plusieurs situations débitrices irrégulières dans un même mois donnant lieu, pour chacune, à l'envoi de ces courriers.

> INCIDENTS DE PAIEMENT

INCIDENTS LIÉS AUX CHÈQUES

Rejet de chèque

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽²⁾

Frais dans la limite d'un plafond journalier de 100,00 €



Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision. Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- les frais de dossier.
- les frais de rejet de chèque,
- les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision; envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client),
- les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire,
- les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction,
- la déclaration BDF (Banque de France),
- les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire,
- les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire,
- les frais de blocage de provision pour régularisation,
- les frais de délivrance du certificat de non-paiement.
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques . 25,00 €

INCIDENTS LIÉS AUX PRÉLÈVEMENTS ET VIREMENTS

• Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1 par jour)⁽³⁾... 12,50 €

Rejet de prélèvement

• Frais de rejet de prélèvement 🛂 pour défaut de provision (4)

- Prélèvement supérieur ou égal à 20,00 €⁽²⁾ 12,00 €/rejet Frais dans la limite d'un plafond de 12,00 €



Rejet de prélèvement

Les frais de rejet de prélèvement incluent les frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision, les frais de lettre d'information sur le refus d'exécution d'opérations de paiement et tous les autres frais perçus par la banque à l'exception de la commission d'intervention qui est prélevée séparément.

Les frais de rejet ainsi que la commission d'intervention liée à cet incident ne sont pas facturés si la banque est en mesure d'identifier qu'il s'agit d'une représentation d'un prélèvement déjà rejeté pour défaut de provision. A défaut, ces frais (incluant frais de rejet et commission d'intervention) seront remboursés par la banque sur demande du client apportant la preuve de cette représentation par tout moyen.

⁽⁴⁾ Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.



⁽¹⁾ En cas de paiement du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du chèque, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans le forfait de frais de rejet.

⁽²⁾ Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

⁽³⁾ En cas de paiement du prélèvement, les frais de lettre d'information préalable sont facturés en complément de la commission d'intervention. En cas de rejet du prélèvement, les frais de lettre d'information préalable sont inclus dans les frais de rejet.

Rejet de virement

 Frais de non-exécution de virement occasionne 	el pour défaut de provision	Gratuit
 Frais de non-exécution de virement permanent 	pour défaut de provision	Gratuit

INCIDENTS LIÉS AUX CARTES

- Frais d'ouverture de dossier de surveillance suite à incident de paiement par carte............. 22,20 €
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire 44,40 €

> PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte⁽¹⁾ pour les clients détenteurs de l'OCF.......Plafonnement à 16,50 €/mois

DÉCOUVERTS ET CRÉDIT



> DÉCOUVERTS ET AUTORISATIONS DE DÉCOUVERT



À SAVOIR : minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs

Non compris dans le TAEG . le Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs s'applique pour tous les découverts (autorisés ou non autorisés) si le solde moyen débiteur du compte est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêtés de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service Franchise d'agios ou le service Exonération des intérêts débiteurs a été souscrit.

À SAVOIR: TAEG

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

À SAVOIR : intérêts débiteurs (Agios)

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'aioutent les frais et commissions.

AUTORISATION DE DÉCOUVERT(1)(2)

- Autorisation de découvert permanente
- Autorisation de découvert ponctuelle

DÉCOUVERT(1)

- Découvert non autorisé

(Autorisation exceptionnelle de disposer de fonds qui dépassent le solde du compte ou l'autorisation de découvert convenue.)

Autres services

(service permettant de bénéficier d'une exonération des agios 4 à concurrence du montant de la franchise défini dans les Conditions Particulières spécifiques à ce service)

⁽¹⁾ Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

⁽²⁾ Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponible en agence. Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs. Le compte doit redevenir créditeur entre chaque période.

⁽³⁾ Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence et sur le site internet www.banque-france.fr. (4) Le solde débiteur excédant le montant maximum de l'autorisation de découvert ou, en l'absence d'une telle autorisation, l'intégralité du solde débiteur du compte porte intérêts au taux de découvert en compte se situant au seuil de l'usure tel qu'il est communiqué pour les particuliers par le journal officiel en son avis concernant l'application de l'article L. 314-6 du code de la consommation relative à l'usure.

- Exonération des intérêts débiteurs (service permettant de bénéficier d'une exonération des intérêts débiteurs dans le cadre de l'autorisation de découvert n'excédant pas un montant défini)
 - Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 500,00 €......4,00 €/mois
 - Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation

> CRÉDITS À LA CONSOMMATION(1)

CRÉDIT RENOUVELABLE

Teoz⁽²⁾ Izicarte⁽²⁾

Les crédits renouvelables Teoz et Izicarte sont des produits de BPCE Financement⁽²⁾ qui en fixe les conditions tarifaires.



Le crédit renouvelable peut être souscrit indépendamment de la carte bancaire.

PRÊT PERSONNEL

Taux débiteur	Nous consulter
• Frais de dossier prêt personnel et crédit objets divers (en % du montant emprunt	é) 1,05 %
- Minimum	84,90 €
- Maximum	500,00€
• Frais de dossier regroupement de crédits (en % du montant emprunté)	1,50 %
- Minimum	84,90 €
- Maximum	
 Offres Jeunes⁽³⁾ (Crédit Étudiant, Crédit Micro Portable Etudiant, Prêt pour avance Apprentis, Crédit Permis à 1,00 € par jour, Prêt Jeune Actif 18-25) 	er, Crédit

AUTRES SERVICES

+ frais de dossier à 19,10 €

> CRÉDITS IMMOBILIERS(5)

PRÊTS IMMORII IFRS

Taux débiteur	Nous consulter
- Frais de dossier (en % du montant emprunté)	1.00 %
- Minimum	

- Prêt à l'Accession Sociale (PAS) et Primo PAS
- Prêt à taux zéro, Prêt Epargne Logement
- ALPAF/MFP

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation du dossier par votre Caisse d'Epargne, prêteur et après expiration du délai légal de rétractation. [2] Accessible à partir de 18 ans (carte non commercialisée auprès des mineurs); sous réserve d'acceptation de votre dossier par BPCE Financement, prêteur, et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) Sous réserve de commercialisation.

(4) Produit de BPCE LEASE, Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 354 096 074 euros - Etablissement de crédit - 379 155 369 RCS Paris VA : FR 81 379 155 369 - Intermédiaire en assurances inscrit à l'Orias n° 07 029 339 www.orias.fr - Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris. (5) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Eparone, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L. 313-1

et suivants du Code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.



> GARANTIES(1)

FRAIS DE GARANTIES

	Crédit Immobilier
 Frais de prise de garantie Caution Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - CEGC (SACCEF) Nantissement de compte ou de créance interne Nantissement de compte ou de créance externe 	Nous consulter 70,00 € 291,75 €
 Frais de levée de garantie Mainlevée hypothécaire (hors frais d'enregistrement de greffe de notaire) Mainlevée autres garanties 	95,50 € 95,50 €

> AUTRES OPÉRATIONS/PRESTATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

	Crédit Immobilier
Demande de décompte de remboursement anticipé non suivi d'un remboursement effectif Paur les effres equacitées quant le 01/07/2016.	24.25.6
 Pour les offres souscrites avant le 01/07/2016 Pour les offres souscrites à compter du 01/07/2016 	21,25 € Gratuit
Avenant de désolidarisation	1,50 % du capital restant dû Maximum 2 000,00 €
 Réédition de tableau d'amortissement en agence (hors demande de remboursement anticipé effectif) 	27,10 €
 Attestations diverses sur crédit en cours Attestation de prêt Attestation de charges d'emprunt 	28,65 € 28,65 €
Rédaction d'un avenant de contrat de prêt (hors substitution assurance emprunteur)	1,50 % du capital restant dû Maximum 3 000,00 €
Rédaction d'un avenant de contrat de prêt pour changement de taux	1,50 % du capital restant dû Maximum 3 000,00 €
• Frais de modification de la date de prélèvement des échéances	53,00 €

> ASSURANCE

Assurance Emprunteur⁽²⁾
 Nous consulter

Le coût de l'assurance emprunteur(s) dépend principalement de l'âge de l'assuré, de son état de santé et de la durée du crédit⁽³⁾.



ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Outre les frais et tarifs mentionnés ci-dessous, le CLIENT est redevable de façon générale de tous frais, honoraires, impôts et taxes occasionnés par l'ouverture, le fonctionnement, la clôture du compte ou par la souscription d'un produit ou service.

OUVERTURE/CLÔTURE ET FRAIS DE TENUE DE GESTION

- Ouverture/Clôture d'un compte d'épargne ou Compte-Titres Ordinaires (CTO) (hors PEA ou PEA PME)... Gratuit
- Ouverture Plan Epargne en Actions (PEA) ou Plan Epargne en Actions dédié aux PME (PEA PME). Gratuit
- Frais de tenue de compte et de gestion de compte titres, PEA ou PEA-PME inactifs^[2] ..Droits de garde [43]

TRANSFERT

• Transfert CEL, PEL, PEP, LEP
• Transfert PEA/PEA-PME vers une autre banque Dans la limite d'un plafond de 150,00 €
- Titres côtés
- Titres non côtés
 Transfert compte-titres Ordinaire vers une autre banque Minimum de perception de 116,70 €
- Titres en dépôt en France
- Titres en dépôt à l'étranger
Transfert vers autre établissement du réseau Caisse d'Enargne Gratuit

> ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

Selon périodicité	Papier	Électronique
Mensuelle	1,33 €	Gratuit
Trimestrielle	1,33 €	Gratuit
Semestrielle	1,33 €	Gratuit
Annuelle	Gratuit	Gratuit

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE ÉPARGNE DANS LINE AUTRE CAISSE D'EPARGNE

THE THINKING DE COLOR COMMENTE EN AMOUNT DANS CONTENTE CANCOL D	El / Illolite
Délivrance et mise à disposition d'un accréditif	Gratuit
Retrait avec accréditif ⁽⁴⁾	Gratuit
• Retrait sans accréditif ⁽⁴⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Epargne)	Gratuit



Accréditif

L'accréditif est une autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Epargne lui permettant de réaliser plus simplement des retraits dans une autre Caisse d'Epargne.

AUTRES SERVICES

• Eparfix, Eparplus : frais d'abonnement à une épargne automatique10,85 €/an

^[3] Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif. (4) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Epargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Epargne Logement.



⁽¹⁾ Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Écureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

(2) Compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier.

(3) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

> PLACEMENTS FINANCIERS

La Caisse d'Epargne, distributeur non indépendant, n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un ou plusieurs producteurs et n'est pas en mesure de fonder son analyse sur un nombre suffisant de produits et services sur le marché car elle travaille principalement avec des entreprises du Groupe BPCE. À ce titre, la Caisse d'Epargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

COMPTE-TITRES ORDINAIRES (CTO)

Droits de Garde/Frais de tenue de compte

	Les droits de garde sont comptabilisés en fin de trimestre échu et prélevés au cours du trimestre suivant			Commission fixe par ligne	
-25 ans -50%	Forfait	Commission proportionnelle sur encours (uniquement sur valeurs hors réseau)	Minimum de Perception	Maximum de Perception	du portefeuille (en supplément de la commission proportionnelle)
Portefeuille composé uniquement de valeurs Groupe	8,00 €/ trimestre soit 32,00 €/an	-	8,00 €/ trimestre soit 32,00 €/an	8,00 €/ trimestre soit 32,00 €/an	-
Portefeuille mixte composé de valeurs Groupe et d'autres valeurs	8,95 €/ trimestre soit 35,80 €/an	0,06 %/ trimestre soit 0,24 %/an	Forfait + Commissions	185,65 €/ trimestre soit 742,60 €/an	1,05 €/ trimestre soit 4,20 €/an
Portefeuille mixte composé uniquement d'autres valeurs	8,95 €/ trimestre soit 35,80 €/an	0,06 %/ trimestre soit 0,24 %/an	Forfait + Commissions	185,65 €/ trimestre soit 742,60 €/an	1,05 €/ trimestre soit 4,20 €/an
Portefeuille sans valeur inscrite	8,95 €/ trimestre soit 35,80 €/an	-	8,95 €/ trimestre soit 35,80 €/an	8,95 €/ trimestre soit 35,80 €/an	-



Droits de Garde/Frais de tenue de compte

Les Droits de Garde/Frais de tenue de compte correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...).

Frais de transaction

• Ordre de Bourse 🛂 Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam)

	Par Internet(1)	Par téléphone	En agence
Ordre exécuté Commission proportionnelle au montant de la transaction + Taxes avec un Minimum de perception de :	0,55 % 9,45 €	1,50 % 18,00 €	1,50 % 18,00 €
Ordre annulé	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Ordre non exécuté	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Opérations sur valeurs étrangères.....

Nous consulter



Opération sur Organisme de Placement Collectif (OPC)(1)

Souscriptions

 Souscription OPC réseau 	Caisse d'Epargne	Nous consulter

Cessions ou rachats

• Rachat OPC réseau Caisse d'Épargne hors fonds à formule 🔼	Gratuit
Rachat avant échéance de fonds à formule	
• Rachat avant échéance de FCP 🔼 garanti ou à promesse	Nous consulter



La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi.

PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS (PEA) ET PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS DÉDIÉ AUX PEA PME

Droits de Garde/Frais de tenue de compte

	Valeurs Groupe	Titres côtés	Titres non côtés
Frais variables -25 ans -50%	0,10 % /trimestre (soit 0,40 %/an) de la valeur des titres détenus ou de la valeur de rachat du contrat	de la valeur des	e (soit 0,29 %/an) titres détenus ou achat du contrat
Frais fixes par ligne de titre détenus	5,00€	5,00€	25,00€
Plafonds Maximum	31,68 € (uniquement pour les PEA détenant 100 % de Valeurs Groupe)	500,00€	500,00€



Les Droits de Garde/Frais de tenue de compte sont comptabilisés en fin de trimestre échu et prélevés en début de trimestre suivant.

Frais de transaction (achat ou vente)

	Par Internet ⁽²⁾	Par téléphone	En agence
Actions		1,20 % du montant de la transaction	
Organisme Commun de Placement (OPC) réseau Caisse d'Epargne	Consulter la documentation légale de l'OPC concerné ⁽³⁾		
OPC autres établissements		1,20 % du montant de la transaction	
+ Taxes avec un Maximum de perception de :	34,75 €	34,75 €	34,75 €



⁽¹⁾ Conformément à la réglementation en vigueur, pour obtenir des informations sur les coûts et charges ex-ante et ex-post liés aux produits et aux services financiers, le client doit se reporter aux informations précontractuelles ou aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que la Banque remet ou tient à disposition du client selon les cas.

⁽²⁾ Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

⁽³⁾ Les documents réglementaires des OPC commercialisés par le Groupe BPCE sont consultables sur le site www.caisse-epargne.fr

AUTRES OPÉRATIONS	
Édition et envoi de l'Imprimé fiscal unique	Gratuit
• Duplicata et envoi de l'Imprimé fiscal unique	Gratuit
Relevé ponctuel de portefeuille	19,75 €
 Titres non côtés compte-titres ordinaires (CTO) 	
- Dépôt ou Inscription constitution du dossier	47,75 €
 Actes de gestion (opérations sur titre, détachem Titres non côtés PEA 	ent dividendes, etc.)
- Dépôt ou Inscription constitution du dossier	Inclus dans les Droits de Garde ou 170.00 €
- Actes de gestion (opérations sur titre,	
détachement dividendes, etc.)	Inclus dans les Droits de Garde ou 170,00 €
Ordre au nominatif	
• Changement de forme : passage au nominatif	
 Dépôt de titres vifs (par nature de titres déposés). 	
Attestation de blocage	
 Opposition sur comptes d'instruments financiers o 	
 Évaluation de portefeuille (hors Gestion Privée) 	
	avec un minimum de 63,30 €
AUTRES SERVICES	
 Bourse Esprit Écureuil 	
Forfait Trois services :	
- Abonnement, Assurance moins-values, Prise de	bénéfices 12,00 €
Services à l'unité :	
- Service Abonnement	
	Gratuit
- Service « Assurance Moins-Values »(1)	7,00 €
- Service « Assurance Moins-Values » ⁽¹⁾ - Service « Prise de bénéfices »	7,00 € 10,00 €
- Service « Assurance Moins-Values » ⁽¹⁾ - Service « Prise de bénéfices » • Direct Ecureuil Service Bourse	7,00 € 10,00 €
- Service « Assurance Moins-Values » ⁽¹⁾	7,00 € 10,00 €
- Service « Assurance Moins-Values » ⁽¹⁾	
- Service « Assurance Moins-Values » ⁽¹⁾	
- Service « Assurance Moins-Values »(1) - Service « Prise de bénéfices »	
- Service « Assurance Moins-Values »(1) - Service « Prise de bénéfices »	
- Service « Assurance Moins-Values »(1) - Service « Prise de bénéfices »	
- Service « Assurance Moins-Values »(1) - Service « Prise de bénéfices »	7,00 € 10,00 € Gratuit 1,60 % du montant de la transaction 10,65 € 31,85 €
- Service « Assurance Moins-Values »(1) - Service « Prise de bénéfices »	7,00 € 10,00 €
- Service « Assurance Moins-Values »(1) - Service « Prise de bénéfices »	7,00 € 10,00 €
- Service « Assurance Moins-Values »(1) - Service « Prise de bénéfices » • Direct Ecureuil Service Bourse • Transactions sur l'or - Achat et vente d'or - Commission Frais fixes - Avec un minimum de perception • Services de Gestion Privée : - Étude patrimoniale partielle - Étude fiscale IRPP Étude successorale	
- Service « Assurance Moins-Values »(1) - Service « Prise de bénéfices » • Direct Ecureuil Service Bourse • Transactions sur l'or - Achat et vente d'or - Commission Frais fixes - Avec un minimum de perception • Services de Gestion Privée : - Étude patrimoniale partielle - Étude fiscale IRPP Étude successorale	7,00 € 10,00 € 10,00 €
- Service « Assurance Moins-Values »(1) - Service « Prise de bénéfices » • Direct Ecureuil Service Bourse • Transactions sur l'or - Achat et vente d'or - Commission Frais fixes Avec un minimum de perception • Services de Gestion Privée : - Étude patrimoniale partielle - Étude fiscale IRPP Étude successorale Étude prévoyance	7,00 € 10,00 € 10,00 €
- Service « Assurance Moins-Values »(1) - Service « Prise de bénéfices » • Direct Ecureuil Service Bourse • Transactions sur l'or - Achat et vente d'or - Commission Frais fixes Avec un minimum de perception • Services de Gestion Privée : - Étude patrimoniale partielle - Étude fiscale IRPP Étude successorale Étude prévoyance	7,00 € 10,00 € 10,00 € Gratuit 1,60 % du montant de la transaction 10,65 € 31,85 € Minimum 65,80 €, Maximum 164,45 € Minimum 164,45 €, Maximum 273,70 € Minimum 164,45 €, Maximum 273,70 € Minimum 65,80 €, Maximum 164,45 € Nous consulter
- Service « Assurance Moins-Values »(1) - Service « Prise de bénéfices »	7,00 € 10,00 € 10,00 € Gratuit 1,60 % du montant de la transaction 10,65 € 31,85 € Minimum 65,80 €, Maximum 164,45 € Minimum 164,45 €, Maximum 273,70 € Minimum 164,45 €, Maximum 273,70 € Minimum 65,80 €, Maximum 164,45 € Nous consulter

> PARTS SOCIALES



ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

VOUS ASSURER AINSI QUE VOS PROCHES



Les offres d'assurance détaillées, ci-après, sont soumises à des conditions et exclusions (vous retrouverez toutes les informations utiles et les caractéristiques principales des offres dans les documents d'informations sur le produit d'assurance, la notice d'information ou les conditions générales du contrat). N'hésitez pas à contacter votre conseiller pour toute information complémentaire. La Caisse d'Epargne vous présente la gamme de produits d'assurance pour laquelle elle agit en qualité d'intermédiaire en assurances dûment enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 005 729. L'immatriculation Caisse d'Epargne peut être contrôlée sur www.orias.fr.

• Garanties Santé ⁽¹⁾	Nous consulter
Contrat de complémentaire santé.	
Garantie des Accidents de la Vie ⁽¹⁾	Nous consulter
Contrat de prévoyance qui assure une indemnisation et des services d	'assistance en cas d'accident
de la vie privée.	
• SECUR' Obsèques ⁽²⁾	Nous consulter
SECUR' Famille 2 ⁽²⁾	Nous consulter
Contrat qui vous assure financièrement vous et votre famille contre les	aléas de la vie.
Assistance Vie ⁽³⁾	Nous consulter
Contrat couvrant la dépendance totale et partielle.	
• SECUR'Urgence ⁽⁴⁾	
Contrat, qui, en cas de décès, permet le versement d'un capital garanti	de 7 500 euros en 48h, et ce,
à la personne de votre choix.	
• Start'Expat ⁽⁵⁾	Nous consulter
Contrat d'assurance pour les personnes en mobilité internationale.	
A COURT WOO DIENO	
> ASSURER VOS BIENS	
• Assurance Auto ⁽¹⁾	
• Assurance 2 Roues ⁽¹⁾	
• Assurance Habitation ⁽¹⁾	
• Télésurveillance ⁽⁶⁾	
• SECUR'Média ⁽¹⁾	
Contrat unique pour assurer la plupart de vos appareils high tech noma	les notamment en cas de bris
accidentel ou de vol en France ou à l'étranger.	
Formule 1 : téléphone portable uniquement. Formule 2 : appareils multir	nédia portables.
- SECUR'Média Individuelle	

(6) Prestation assurée par IMA Protect.

SECUR'Média Famille



⁽¹⁾ Contrat assuré par BPCE Assurances IARD, entreprise régie par le Code des assurances. Tarifs en vigueur au 1er février 2023.
(2) Contrat assuré par BPCE Vie. Les prestations d'assistance sont assurées par IMA ASSURANCES. Entreprises régies par le Code des assurances.
(3) Contrat assuré par BPCE Vie. Entreprise régie pas le Code des assurances.
(4) Contrat assuré par BPCE Vie Entreprise régie par le Code des assurances.
(5) Association de Services des Français de l'Etranger a confié à MSH INTERNATIONAL la conception et la gestion de sa gamme de contrats.

> VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

> ASSURER VOTRE ÉPARGNE

> PROTÉGER VOS MOYENS DE PAIEMENTS

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement

Assurance sur Compte⁽¹⁾

Contrat destiné à vous indemniser des pertes pécuniaires occasionnées par un vol d'espèces, de clés, perte, vol ou destruction de papiers officiels ainsi que perte ou vol des moyens de paiement.



OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION

• Protection juridique ⁽¹⁾ offre souscrite avant le 24/03/2014	Nous consulter
• Protection juridique ⁽¹⁾ offre souscrite entre le 24/03/2014	
et le 20/11/2021	Nous consulter
Sécur'Famille ⁽²⁾	
• Ecureuil Solution Obsèques ⁽³⁾	Nous consulter
Garantie Urgence ⁽³⁾	
Garantie Famille ⁽³⁾	
Assurance Moyens de Paiement ⁽¹⁾	
• Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique	
et des cartes VISA ⁽¹⁾	13,20 €/an
• Service Opposition ⁽¹⁾	
Satellis Assurance ⁽¹⁾	
Prévoyance du Locataire ⁽³⁾	

AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



> FRAIS DE SUCCESSION

Frais de traitement du dossier : calculés en fonction du montant des encours et des typologies de produits détenus par le défunt au jour du décès, hors assurance-vie, à hauteur de 100 % des comptes individuels et 50 % des comptes joints.

Produits détenus par le défunt : assurance-vie et non vie⁽¹⁾, crédits, concours divers (caution, compte débiteur), titres (compte-titre, PEA), PEL (non échu), compte professionnel, coffres, coffre-fort numérique.

Tarifs

Détention d'aucun ou d'un de ces produits

1,00 % du montant des avoirs Min : 70,00 € Max : 350.00 €

Détention d'au moins deux de ces produits

1,50 % du montant des avoirs Min : 150,00 € Max : 750,00 €

 Paiement de factures à la demande des ayants droit (hors Pompes Funèbres) 	9,50 €
• Virement pour paiement de la facture Pompes Funèbres	9,50 €
Succession internationale	75,00€
Évaluation des avoirs du conjoint survivant	Gratuit
• Frais annuel pour dossier non réglé, avec date d'ouverture/date de décès >1 an(2)	

> AUTRES PRESTATIONS

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)(3)

DEMANDE DE DOCUMENT(S)

Fourniture d'attestation (à l'unité)

- Attactation cimple

- Attestation simple
- Attestation complexe (nécessitant une adaptation spécifique
ou des recherches approfondies)



Gratuit

OPÉRATIONSINTERNATIONALES⁽¹⁾



> OPTION INTERNATIONALE(2)

	Formule 1 : Voyage 12/25 ans -50%		Formule 2 : Séjour 12/25 ans -50%		Formule 3 : Séjour + 12/25 ans -50%	
	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro	Zone Euro	Hors zone Euro
Retrait par carte	Illimités ⁽³⁾	3 opérations/ mois ⁽⁴⁾	Illimités ⁽³⁾	4 opérations/ mois ⁽⁴⁾	Illimités ⁽³⁾	Illimités ⁽⁴⁾⁽⁵⁾
Paiement par carte	Illimités ⁽³⁾	10 opérations/ mois	Illimités ⁽³⁾	Illimités ⁽³⁾	Illimités ⁽³⁾	Illimités ⁽³⁾
Virements	Illimités ⁽⁶⁾	-	Illimités ⁽⁶⁾	1 opération/ mois ⁽⁷⁾	Illimités ⁽⁶⁾	1 opération/ mois ⁽⁷⁾
Tarification	4,2	5€/mois	17,0	0 €/mois	19,10	€/mois
Engagement	1 mois ⁽³⁾		2 mois ⁽³⁾		2 mois ⁽³⁾	

> CHANGE MANUEL

ACHAT ET VENTE DE DEVISES⁽⁸⁾



À SAVOIR

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

> OPÉRATION PAR CARTE BANCAIRE(1)



À CAVAIE

La commission de change est préleyée en sus des frais indiqués ci-dessus selon le cours en vigueur.

RETRAITS D'ESPÈCES EN DEVISE

	Frais par retrait d'espèces à un DAB ⁽⁹⁾ d'une autre banque	Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque
Commission proportionnelle	2,90 %	2,90 %
Commission fixe	3,50 €/opération	6,65 €/opération

- (1) Opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE (voir Détails de l'EEE en page 39).
- (2) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.
- (3) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.
- (4) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 Voyage ou de deux mois pour les formules 2 Séjour + 3 Séjour + 1.
- (5) Hors frais applicables par la banque étrangère.
- (6) Virements SEPA gratuits et illimités sur Direct Ecureuil.
- (7) Exonération des frais d'émission en agence ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.
- (8) Sous réserve de disponibilité des fonds.
- (9) DAB : Distributeur Automatique de Billets.

PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE EN DEVISE

• Paiement par carte en euro dans la zone euro (la carte est émise par la banque	e) Gratuit
 Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque) 	
- Commission proportionnelle	2,90 %
- Commission fixe	0,50 €
- Maximum de perception	6.90 €/onération

> OPÉRATIONS PAR CHÈQUES

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

En euros

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER(1)

En euros (dans la zone Euro)

Crédit Sauf Bonne Fin	49,65 €/opération
Crédit Après Encaissement	49,65 €/opération
• Impayé chèque étranger (+ frais banque étrangère)	35,60 €/chèque

> VIREMENTS NON SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en € hors zone SEPA ou en devises (quel que soit le pays)

Frais par virement en euros	42,45 €
• Frais du correspondant	21,25 €
• Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc	
(virement en € et dont le montant est < 150 000 €)	5 35 €

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Virement en devises ou en provenance d'un pays hors zone SEPA



À CAVAIR

La commission de change est perçue à chaque opération de virement (émis ou reçu) en devises ou chèques (émis ou reçus) en devises nécessitant l'achat ou la vente des devises. La commission de change s'applique proportionnellement au montant de la transaction.

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.



> OFFRES RETIRÉES DE LA COMMERCIALISATION

• Services retraits déplacés à l'international (Offre réservée aux 18-25 ans).......15,10 €/an Encaissement chèques étrangers en devises hors zone Euro (+ commission de change)

- Crédit Sauf Bonne Fin
- Crédit Après Encaissement



INFORMATIONS UTILES



> POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

La Caisse d'Epargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE(1)(2):

09 69 36 45 45 Service gratuit + prix appel

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances IARD.

PERTE/VOL(1):

09 69 36 39 39 Service gratuit + prix appel

Pour toute perte, vol ou utilisation frauduleuse de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Epargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Epargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE(1):

09 69 36 29 52 Service gratuit + prix appel

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Epargne.

> NOS PARTENAIRES/MENTIONS LÉGALES

BPCE ASSURANCES IARD

Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris.

BPCE FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 73 801 950 € - Siège social : 7 promenade Germaine Sablon 75013 PARIS - 439 869 587 RCS Paris. Intermédiaire d'assurances immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 022 393.

BPCE VIE

Société anonyme au capital de 161 469 776 € - Entreprise régie par le Code des assurances - 349 004 341 RCS Paris - Siège social : 7, promenade Germaine Sablon - 75013 Paris - France.

BPCE LEASE

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 354 096 074 euros - Etablissement de crédit - 379 155 369 RCS Paris - TVA : FR 81 379 155 369 - Intermédiaire en assurances inscrit à l'Orias n° 07 029 339 - www.orias.fr - Siège social : 7 promenade Germaine Sablon - 75013 Paris.

CNP ASSURANCES

Société anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré. Entreprise régie par le code des assurances, ayant son siège social au 4 promenade Cœur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux enregistrée sous le N° 341 737 062 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre.



IMA PROTECT

Une société du Groupe IMA (Inter Mutuelles Assistance), Siège social: 31 route de Gachet - CS 20802, 44308 NANTES CEDEX 3 - Société par Actions Simplifiée au capital de 1 300 000 € - immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 422 715 458, Autorisations CNAPS n° AUT-044-2116-06-14-20170351265 et AUT-049-2116-06-14-20170357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance et traitement des images à distance type P5 n° 170.01.31/192.05.31 Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com.

IMA ASSURANCES

Société anonyme au capital de 157 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79 033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632.

MSH INTERNATIONAL

Société française de courtage d'assurance, société par actions simplifiée au capital de 2 500 000 €. Siège social : Season, 39 rue Mstislav Rostropovitch 75815 Paris Cedex 17 France. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 352 807 549, inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 002 751, numéro de TVA intracommunautaire FR 78 352 807 549. MSH INTERNATIONAL est régie par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

BPCE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 188 932 730 euros. Siège social : 7, promenade Germaine Sablon 75013 Paris. RCS Paris N° 493 455 042. Intermédiaire d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le n° 08 045 100.

> INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Zone EEE : Espace Économique Européen, composé des pays suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque.

Zone SEPA: SEPA (Single Euro Payments Area):

Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, l'État de la Cité du Vatican, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Guernesey, Hongrie, Île de Man, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, principauté d'Andorre, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque.

Zone EURO : composée des pays suivants :

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Lituanie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

RÉSOUDRE UN LITIGE



> VOTRE CAISSE D'EPARGNE : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller en agence/e-agence est votre interlocuteur pour répondre à votre réclamation.
- Vous pouvez également écrire au service relations client, y compris si la réponse ou solution qui vous a été apportée par votre interlocuteur privilégié ne vous convient pas.

Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon Service Relations Clientèle - 254 rue Michel Teule BP 7330 - 34184 Montpellier Cedex 04

PAR INTERNET PAR TÉLÉPHONE

www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾ (Région Languedoc - Roussillon) Aides et outils pratiques/Services et numéros utiles

09 69 36 27 38(2)

Nous nous engageons à accuser réception de votre réclamation sous 10 jours ouvrables à compter de sa date d'envoi, sauf si la réponse peut être apportée dans ce délai. Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai qui ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date d'envoi de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), la Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

> VOTRE RECOURS EN MÉDIATION : VOTRE DERNIER RECOURS EN CAS DE LITIGE

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du service relations clientèle, vous pouvez saisir **gratuitement** un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

 Le médiateur de la consommation* auprès de la Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers et assurances).

PAR INTERNET

PAR COURRIER

www.mediateur-celr.fr(1)

Monsieur le Médiateur de la Caisse d'Epargne Languedoc Roussillon - BP 5510 - 83097 TOULON CEDEX

 Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers pour les litiges sur les services et placements financiers -hors assurance-vie- (CTO, PEA, obligations, actions, OPC...), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres, etc.

PAR INTERNET

DAD COURDIES

www.amf-france.org(1)

Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers -17, Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02



^{*} Le médiateur de la consommation est le médiateur qui a reçu l'agrément de la CECMC. Pour en savoir plus sur la médiation de la consommation : www.economie.gouv.fr/mediation-conso.

⁽¹⁾ Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès internet

⁽²⁾ Appel non surtaxé, coût selon opérateur.

• Le médiateur de l'assurance pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interprétation.

PAR INTERNET PAR COURRIER

www.mediation-assurance.org⁽¹⁾ La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

En cas de souscription par internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voies extra-judiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : https://ec.europa.eu/consumers/ord/

BANQUE & ASSURANCES

Pour accéder à nos dossiers conseils tarification et comprendre nos frais bancaires, prenez rendez vous avec votre conseiller :









Caisse d'Epargne et de Prévoyance du Languedoc-Roussillon, Banque coopérative régie par les art. L.512-85 et s. du Code monétaire et financier - SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - capital social 370 000 000 euros - RCS Montpellier 383 451 267 - Siège social 254 rue Michel Teule BP 7330, 34184 Montpellier Cedex 4 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 005 729 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 3402 2018 000 027 182, délivrée par la CCI de l'Hérault, garantie par CEGC 16 Rue Hoche, Tour Kupka B - TSA 39999, 92919 LA DÉFENSE CEDEX.